



Évolution de la contribution régionale au SINP en nombre de données d'occurrence sur la faune sauvage

Juin 2023

Pour comprendre

Le Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine naturel (SINP) a pour objet de structurer les connaissances sur la biodiversité et la géodiversité afin de mettre à disposition ces connaissances au plus grand nombre, permettant ainsi :

- l'élaboration et le suivi des politiques publiques,
- la mise à disposition des citoyens d'informations suffisantes pour permettre le débat public,
- la facilitation de la prise de décision dans un cadre démocratique,
- le décloisonnement des informations entre autorités publiques, citoyens et acteurs économiques,
- les reportages correspondants aux engagements européens et internationaux.

Le SINP est un dispositif décentralisé qui privilégie l'échelon régional comme niveau de mise en réseau des acteurs et d'animation locale.

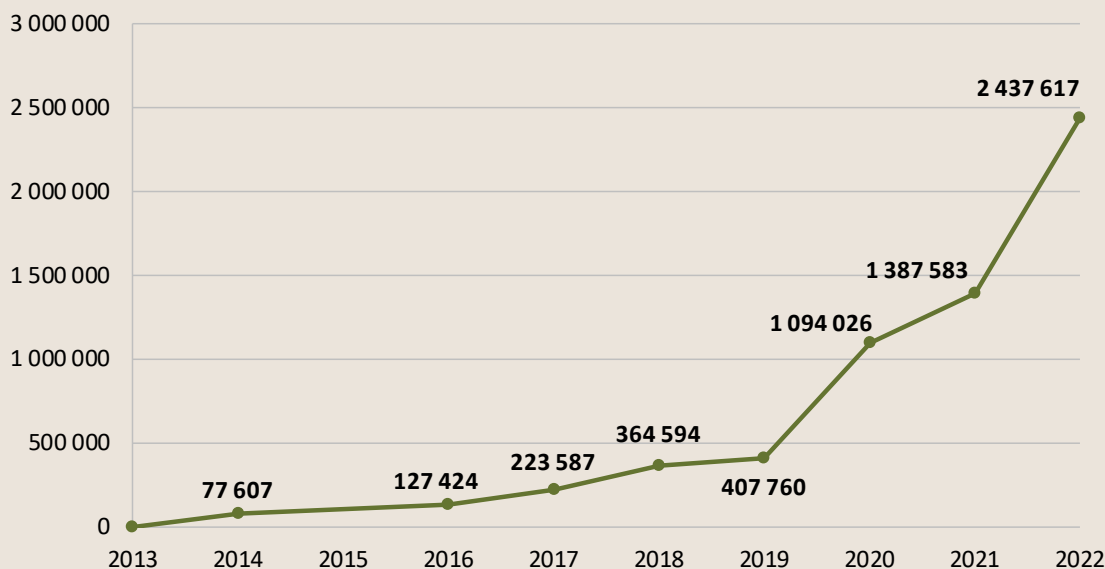
La plateforme régionale Nouvelle-Aquitaine, habilitée par le Ministère chargé de l'environnement depuis septembre 2021, est composée de trois organismes couvrant l'ensemble des domaines du SINP : la faune (Observatoire FAUNA), la flore, la fonge et les habitats (Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique) et la géologie (Réserve Naturelle Géologique de Saucats-La Brède).

Chaque année depuis sa création en 2013, l'Observatoire FAUNA organise à ce titre une remontée des nouvelles données d'occurrence produites en région vers la plateforme nationale "INPN", gérée par l'UAR PatriNat.

Une donnée d'occurrence est définie comme l'observation d'un taxon à un endroit et à un moment précis (à l'opposition d'une donnée de synthèse, constituée d'un agrégat de plusieurs occurrences pour un pas de temps et une emprise géographique donnés).

Repères

Évolution de la contribution régionale au SINP en nombre de données d'occurrence sur la faune sauvage en Nouvelle-Aquitaine



Source : SINP Nouvelle-Aquitaine - Observatoire FAUNA

Après une phase de progression linéaire jusqu'en 2019, où il atteignait 407 760 données, le volume de données d'occurrence transmises au SINP a fortement augmenté en 2020 et 2022, pour atteindre 2 437 617 données. Ce gain très significatif s'explique par une nouvelle dynamique du partage des données au sein du SINP régional.

Enjeux

L'évolution du nombre de données d'occurrence transmises depuis l'Observatoire FAUNA (gestionnaire de la base de données de faune de la plateforme régionale SINP) vers l'INPN (plateforme nationale SINP) correspond à la dynamique du partage des données au sein du SINP régional, influencée par un certain nombre de facteurs :

- Programmes d'acquisition de données publiques ;
- Meilleures sensibilisation et compréhension du SINP, liées au travail d'animation des réseaux d'acteurs régionaux ;
- Amélioration des outils publics de collecte / saisie / gestion des données faune mis à disposition par l'Observatoire FAUNA.

Créé en 2013 sur l'ancien territoire de l'Aquitaine, l'Observatoire FAUNA a engagé ses premiers échanges de données avec l'INPN en 2014.

Méthode

FORMULE DE CALCUL DE L'INDICATEUR

- Somme du nombre de données d'occurrence transmises à la plateforme nationale SINP depuis la création de l'Observatoire FAUNA.
- Ne sont comptabilisées que les données produites sur le territoire néo-aquitain dont le point d'entrée dans le SINP se situe au niveau de la plateforme régionale SINP (Observatoire FAUNA).
- Les plateformes SINP s'échangent l'intégralité de leurs données. Toutes les données mutualisées sont donc considérées dans les cumuls, y compris les données douteuses ou très douteuses (degré de fiabilité attribué lors du processus de validation des données SINP Nouvelle-Aquitaine).

LES DONNÉES

> Sources :

Base de données faune sauvage du SINP Nouvelle-Aquitaine, gérée par l'Observatoire FAUNA.

> **Fréquence d'actualisation** : Annuelle. Plus la contribution régionale au SINP est forte et dynamique, meilleure est la connaissance de la biodiversité et donc sa prise en compte au niveau national et international..

LIMITES DE L'INDICATEUR

Cet indicateur mentionne uniquement les données d'observation. Les données de synthèse n'y figurent pas et ne sont pas encore transmises à l'INPN.

Zoom sur

Le Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine naturel (SINP) est un dispositif partenarial rassemblant de nombreux acteurs (ministère chargé de l'environnement, Office français de la biodiversité (OFB), Muséum national d'Histoire naturelle, associations, collectivités territoriales, établissements publics ou privés, etc.).

Il vise à favoriser une synergie entre les acteurs œuvrant pour la production, la gestion, le traitement, la valorisation et la diffusion des données de biodiversité.


Il fonctionne sur un système de plateformes et repose sur des producteurs, des plateformes régionales et une plateforme nationale.

<https://inpn.mnhn.fr/informations/sinp/presentation>

Cette fiche indicateur a été rédigée par l'Observatoire de la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine (FAUNA) et mise en page et illustrée par l'ARB NA.

Contacts ARB NA


 biodiversite@arb-na.fr

 05 49 49 61 00

 biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr

Contacts FAUNA

contact@fauna.fr 

05 40 00 88 95 

observatoire-fauna.fr 

Les données utilisées pour réaliser cette fiche, sont issues d'un réseau d'acteurs de 440 organismes (au 31/03/2023) contribuant au partage de données d'observation en Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du Système d'Information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP) consultable sur <https://observatoire-fauna.fr/contributeurs>.

Action financée par :



avec le soutien de :

